

**RAPPORTS DU REVISEUR LEGAL  
ET ETATS FINANCIERS AU  
31 DECEMBRE 2016**



**Cabinet d'Expertise Comptable**

Inscrite à l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie

**RAPPORTS DU REVISEUR LEGAL  
ET ETATS FINANCIERS AU  
31 DECEMBRE 2016**

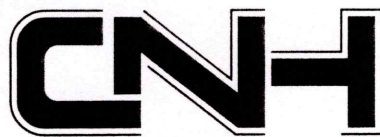
Société des Courses  
Hippodrome Kassab - Saïd  
Bureau d'Ordre

Le 07 MAI 2018

N<sup>o</sup>. - ARRIVÉE -

*[Signature]*

# Rapport Général



Cabinet d'Expertise Comptable  
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie

**Société Des Courses Hippiques**  
**RAPPORT GENERAL DU REVISEUR LEGAL**  
**Exercice clos le 31 décembre 2016**

**Mesdames et Messieurs les Administrateurs de la Société des Courses Hippiques**

***1. Rapport sur l'audit des états financiers***

**Opinion avec réserves**

En exécution de la mission de la révision légale des comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société des courses hippiques, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes soulevés dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**Fondement de l'opinion avec réserves**

1. Certains biens immobiliers ne sont pas encore immatriculés au nom de la société des courses hippiques au niveau du registre de la conservation de

la propriété foncière. Leur valeur comptable brute s'élève à 7.427.001 dinars à la date de 31 Décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Numéro de compte	Intitulé	Valeur comptable nette
221400	Terrain	1.601.000
221410	Terrain HMS	1.767.000
222120	Bâtiment Technique	1.235.825
222210	Bâtiment Administratif	204.147
222220	Bâtiment Technique	2.619.029
	<b>Total</b>	<b>7.427.001</b>

2. Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société des courses Hippiques n'a pas procédé à un rapprochement de l'inventaire annuel de ses immobilisations incorporelles et corporelles au cours de l'exercice 2016. Dès lors, il existe une incertitude quant à la concordance entre les comptes des actifs immobilisés, qui s'élèvent au 31 décembre 2016 à 6.003.834 dinars en brut, et les existants réels.

3. Les subventions d'investissement figurant dans les capitaux propres comportent le montant brut de 14.624.386 dinars qui n'est pas appuyé par des pièces justificatives probantes qui justifient son inscription parmi les subventions d'investissements reçues par la société.  
Dès lors, il existe une incertitude quant à la régularité et la sincérité de ce montant.

De même, cette situation entraîne un risque fiscal à l'encontre de la société pour un montant de 1.696.473 dinars

4. la société dispose d'un solde débiteur de 141.079 dinars au 31.12.2016 relatif à des comptes des professionnels (propriétaires, entraîneurs, jockeys, éleveurs) provisionné à hauteur de 99.278 dinars. Cette situation n'est pas en conformité avec la réglementation en vigueur qui interdit les professionnels d'avoir des comptes débiteurs.

5. Les comptes courants des professionnels sont alimentés essentiellement comme suit:

- en crédit par les parts des professionnels dans les gains des courses et ce à travers une intégration automatique des réunions issues de l'application de gestion technique ;
- en débit par ;
- ✓ des règlements au profit des personnes titulaires des comptes ;
- ✓ des virements de compte à compte (du propriétaire à l'entraîneur par exemple) qui ne sont pas appuyés par des pièces dûment signée par les donneurs d'ordre concernées ;
- ✓ des amendes et pénalités etc...

Nos travaux d'audit ont été limités par le fait que :

- La société ne dispose d'aucun justificatif extracomptable ;
- Le service technique ne possède d'aucun suivi des soldes des comptes courants des professionnels.

Dès lors, nous sommes dans l'impossibilité de se prononcer sur le solde des comptes courants des propriétaires, entraîneurs, éleveurs et jockeys et dont le solde s'élève au 31 Décembre 2016 à un montant de 2.974.804 dinars.

6. L'article 52 du code de l'IRPP et l'IS stipule que l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés font l'objet d'une retenue à la source au taux de 15% au titre des rémunérations non commerciales qu'elle qu'en soit l'appellation payés par l'Etat, les collectivités locales, les personnes morales ainsi que les personnes physiques soumises à l'impôt sur le revenu. En conséquence, Les sommes payées par la société aux propriétaires, entraîneurs, éleveurs et jockeys constituent des rémunérations non commerciales qui doivent être soumises à une retenue à la source au taux de 15%.

Cette situation entraîne à l'encontre de la société un risque fiscal qui s'élève à 2.534.308 dinars au 31 Décembre 2016.

7. La société encourt un risque social provenant de la non déclaration des rémunérations des vacataires, ce risque s'élève au 31 Décembre 2016 à un montant de 23.112 dinars.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-

détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment

l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de révision légale des comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis au Conseil d'Administration de la Société.

## **Cabinet Nour El Houda HENANE**



Espace Tunis Immeuble H Mezzanine App1.6  
1073 Montplaisir-Tunis

Tunis, le 03 Mai 2018

# Rapport Spécial



Cabinet d'Expertise Comptable  
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

## SOCIETE DES COURSES HIPPIQUES

### RAPPORT SPECIAL DU REVISEUR LEGAL EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

**Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,**  
**SOCIETE DES COURSES HIPPIQUES**

Dans le cadre de notre mission de révision légale des comptes de la Société des Courses Hippiques, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, et en application de l'article 9 du décret n° 87-529 du 1<sup>er</sup> avril 1987, nos travaux de révision légale des comptes ont révélé l'existence des opérations suivantes pour l'exercice 2016 avec les administrateurs de la société :

Administrateur	Type d'opération	Montant de l'opération (en dinars)
Mr. Hamdi MEDDEB	Location de boxe	1.782
Mr. Samir KOOLI	Location de boxe	900
Mr. Ahmed Abu Ala SAID	Location de boxe	1.224

Par ailleurs, nous vous informons que nous n'avons reçu aucun avis du Conseil d'Administration de la Société des Courses Hippiques relatif à d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article précité

Tunis, le 03 Mai 2018

**Nour EL HOUDA HENANE**



# Les états financiers

**Société des Courses Hippiques****Bilan au 31 Décembre 2016**

(Exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		82 205	77 622
Moins : amortissements		61 372	57 337
	<b>N 1</b>	<b>20 833</b>	<b>20 285</b>
Immobilisations corporelles		13 723 746	13 694 148
Moins : amortissements		7 433 334	7 085 031
	<b>N 2</b>	<b>6 290 411</b>	<b>6 609 117</b>
Immobilisations financières		150 500	150 500
Moins : provisions		150 000	150 000
	<b>N 3</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>6 311 744</b>	<b>6 629 902</b>
<b>Autres actifs non courants</b>			
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>6 311 744</b>	<b>6 629 902</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		42 658	27 270
Moins : provisions		2 854	2 854
	<b>N 4</b>	<b>39 804</b>	<b>24 417</b>
Clients et comptes rattachés		-	-
Moins : provisions		-	-
Autres actifs courants		920 579	1 188 181
Moins : provisions		119 945	119 945
	<b>N 5</b>	<b>800 635</b>	<b>1 068 237</b>
Placements et autres actifs financiers		-	737 189
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>N 6</b>	<b>195 205</b>	<b>445 876</b>
<b>Total des actifs courants</b>		<b>1 035 644</b>	<b>2 275 718</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>7 347 387</b>	<b>8 905 620</b>

Les notes ci-jointes font parties intégrantes des Etats financiers

**Société des Courses Hippiques****Bilan au 31 Décembre 2016**

(Exprimé en dinar tunisien)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Réserves		572 435	552 431
Subventions d'équipement		6 785 892	7 233 265
Résultats reportés		-510 112	85 069
Modifications comptable		-52 472	-52 472
<b>Total capit. Prop. Avant résultat</b>		<b>6 795 743</b>	<b>7 818 293</b>
Résultat de l'exercice		<b>-3 542 301</b>	<b>-405 097</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>N 7</b>	<b>3 253 442</b>	<b>7 413 195</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts		-	-
Provision pour risque et charge		206 416	-
Autres passifs financiers		6 300	6 300
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>N 8</b>	<b>212 716</b>	<b>6 300</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>N 9</b>	206 118	167 512
Autres passifs courants	<b>N 10</b>	3 675 112	1 318 613
Concours bancaires et autres passifs financier		-	-
<b>Total des passifs courants</b>		<b>3 881 229</b>	<b>1 486 125</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>4 093 945</b>	<b>1 492 425</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>7 347 387</b>	<b>8 905 620</b>

Les notes ci-jointes font parties intégrantes des Etats financiers

**Société des Courses Hippiques**  
**Etat de Résultat pour l'exercice clos**  
**le 31/12/2016**  
(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Subvention ATS		4 980 191	8 194 334
Autres produits d'exploitation		839 739	831 063
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>N 11</b>	<b>5 819 930</b>	<b>9 025 398</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats d'approvisionnements consommés	<b>N 12</b>	433 898	478 446
Charges de personnel	<b>N 13</b>	1 747 839	1 750 214
Dotations aux amortissements & provisions	<b>N 14</b>	467 905	420 647
Autres charges d'exploitation	<b>N 15</b>	885 781	968 431
Parts des participants aux courses	<b>N 16</b>	5 863 945	5 849 412
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>9 399 368</b>	<b>9 467 149</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-3 579 438</b>	<b>-441 752</b>
Charges financières nettes	<b>N 17</b>	-10 486	-54 736
Autres gains ordinaires		38 360	0
Autres pertes ordinaires		0	0
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>-3530592</b>	<b>-387 016</b>
Impôts sur les bénéfices		<b>-11 709</b>	<b>-18 081</b>
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>-3 542 301</b>	<b>-405 097</b>
Eléments extraordinaires (gains ou pertes)			
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-3 542 301</b>	<b>-405 097</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>-3 542 301</b>	<b>-405 097</b>

Les notes ci-jointes font parties intégrantes des Etats financiers

**Société des Courses Hippiques**  
**Etat des Flux de trésorerie**  
**Au 31/12/2016**  
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		-3 542 301	-405 097
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions		467 905	420 647
* Reprise sur provisions		0	0
* Amortissements de la subv. d'investissement			
* Variation des :			
Stocks		-15 388	-10 947
Autres actifs		267 602	-72 268
Fournisseurs et autres passifs		2 395 104	-76 320
* Pertes et profits/cession d'immobilisations			
* Quote part des subventions inscrites au compte de résultat		-485 733	-410 774
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>-912 811</b>	<b>-554 760</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activ d'investissement</b>			
Décais.prov. Acquisition immobcorp&incorp		-34 181	-646 052
Encaiss.prov. Cession immobcorp&incorp		38 361	
Décais.prov. Acquisition immob financières			
Encaiss.prov. Cession immob financières			
<b>Flux de trésorerie prov des activ d'investissement</b>		<b>4 180</b>	<b>-646 052</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activ de financement</b>			
Encaissements au titre du fond social		20 004	9 123
Encaissements provenant des emprunts			
Remboursement d'emprunt			808 000
Variation de subventions			
<b>Flux de trésorerie prov des activ de financement</b>		<b>20 004</b>	<b>817 123</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-987 860</b>	<b>-383 690</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>1 183 065</b>	<b>1 566 755</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>195 205</b>	<b>1 183 065</b>

Les notes ci-jointes font parties intégrantes des Etats financiers

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## I. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

---

### Note 1 : Présentation de la Société des Courses Hippiques

La Société de Courses Hippiques est un établissement public à caractère non administratif conformément aux dispositions du décret 2002-2199 du 7 octobre 2002. Elle est placée sous la tutelle du Ministère chargée de l'agriculture.

Elle est créée par le décret n°70-177 du 26 Mai 1970, tel que modifié et complété par le décret n°91-753 du 20 Mai 1991, et le décret n°2002-26 du 08 Janvier 2002 et le décret n°2009-3665 du 02 Décembre 2009 fixant les missions et les attributions de la société et son organisation administrative et financière et ses modalités de fonctionnement.

La société des courses hippiques « SCH » est chargée, dans le cadre des règlements édictés par l'autorité de tutelle, de l'organisation des réunions hippiques et de la gestion des hippodromes.

Elle veille notamment à l'entretien et à l'aménagement des installations, à la préparation et l'amélioration des programmes, au respect de la réglementation et au bon déroulement des épreuves et à la relance de l'attrait des compétitions et de l'intérêt des éleveurs et des propriétaires à la promotion de l'élevage du cheval.

La société des courses hippiques est dotée de la personnalité civile, de l'autonomie financière.

Le personnel de la société est régi par les dispositions législatives et réglementaires applicables au personnel de l'Etat, des collectivités publiques locales et des établissements publics à caractère non administratif, ainsi que par les dispositions de leurs statuts particuliers.

Les marchés des établissements publics à caractère non administratif sont soumis aux dispositions législatives et réglementaires applicables aux marchés des entreprises publiques.

**Note 2 : Faits marquants de l'exercice 2016**

L'exercice 2016 a enregistré un résultat net déficitaire d'un montant de 3 542 301 dinars contre un résultat net déficitaire en 2015 d'un montant de 405 097 dinars soit une diminution de 3 137 204 dinars expliquée principalement par la diminution quote part de la société provenant auprès de l'ATS pour un montant de 3 214 143 dinars.

## II. Principes et méthodes comptables appliqués

---

Les états financiers de la société des Courses Hippiques arrêtés au 31 Décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation comptable tunisienne en vigueur.

Les bases de mesure et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

### 1. La continuité de l'exploitation

Les états financiers sont normalement préparés selon l'hypothèse que l'entreprise est en situation de continuer et poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Ainsi, dans les circonstances de l'entreprise, il est admis qu'elle n'a ni l'intention ni l'obligation ou la nécessité de mettre fin à ses activités ou de réduire sensiblement leur étendue.

### 2. La convention de l'entité

La société est considérée comme étant une entité comptable autonome et distincte de ses propriétaires.

### 3. La convention de l'unité monétaire

Les états financiers de la société sont arrêtés en dinars tunisien.

### 4. La convention de périodicité et d'indépendance

Les états financiers couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016.

### 5. La convention du coût historique

La comptabilité enregistre les actifs et les passifs pour leurs coûts à la date du fait générateur de la prise en compte de l'opération.

## 6. La convention de prudence

Les états financiers sont préparés de sorte que les actifs ou les revenus ne soient pas surévalués et que les passifs ou les charges ne soient pas sous-évalués.

## 7. La convention de rattachement des charges aux produits

Lorsque les revenus sont comptabilisés au cours d'un exercice, toutes les charges ayant concouru à la réalisation de ces revenus sont déterminées et rattachées à ce même exercice.

## 8. Immobilisations et amortissements

Seuls les éléments répondants aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et des frais directs.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le mode linéaire et sur la base des taux conformes aux dispositions de la loi de Finances pour l'exercice 2008, et tel que stipulé par le décret 2008-492 du 25 février 2008.

Les taux appliqués pour calculer les amortissements sont les suivants :

Désignation	Taux
Logiciels	20% ;25% ;33%
Bâtiments techniques HMS	2% ;4% ;10%
Batiments administratifs	2% ;5% ;10% ;25%
Salon propriétaires	2%
Bloc sanitaire	5%
Batiment technique	2% ;3% ;4% ;5% ;6% ;10%
Antenne vétérinaire	5% ;10% ;20% ;25%
Evacuation eau .Ass	10%
Matériel agricole et technique	10% ;20% ;25% ;33%

Désignation	Taux
Salles de départ	10% ;25%
Matériel Labo.photo	10% ;25% ;50%
Matériel sonorisation	20% ;25% ;33% ;50%
Matériel grille de défense	10%
Matériel tribune et restaurant	10% ;20% ;25% ;33%
Matériel club hippique	25% ;50%
Equip. Centre de formation	20%
Equip. Matériel lutte /incendie	25%
Mat. Sce Med-social	10% ;50%
Matériel de pesage	25%
Matériel contrôle course	10% ;20% ;25% ;33%
Outillage d'atelier	25% ;50%
Matériel de transport administratif	20%
Refection piste K-S	10% ;20% ;25%
Réfection piste HMS	20%
Réfection piste entrainement HKS	10%
Arrosage piste	10% ;14,28% ;20% ;25%
Arrosage HMS	10% ;20%
Sondage	10% ;20% ;33%
Petit sondage	10%
Agenc. Aménag.Inst. K-S	5% ;10% ;20% ;25% ;33%
Agenc. Aménag.Inst. Club hippique	10%
Agenc. Aménag.Inst. HMS	10% ;50%
Agenc. Aménag.Inst. Espace vert	10% ;25% ;33%

Désignation	Taux
Mobiliers de bureaux	10% ;20% ;25% ;33%
Matériels de bureaux	10% ;20% ;25%
Matériels informatiques	10% ;20% ;25% ;25% ;33%
Matériel de transport leasing	33%

### 9. Autres capitaux propres (subventions d'investissement)

Il s'agit des subventions reçues utilisées pour financer les dépenses d'investissement. Ces subventions sont amorties annuellement et inscrites en résultat par d'un montant correspondant à la dotation annuelle aux comptes d'amortissement des immobilisations subventionnées.

### 10. Régime fiscal de la société

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun et ne bénéficie d'aucun avantage fiscal.

Ainsi, la société des Courses Hippiques est soumise :

- A la TFP et au FOPROLOS ;
- A la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel ;
- Partiellement à la TVA au titre des revenus provenant des produits du sponsoring et de l'activité de location ;
- A l'impôt sur les sociétés ;
- Aux droits d'enregistrement et de timbre.

### III. NOTES EXPLICATIVES DES RUBRIQUES DES ETATS FINANCIERS

#### Note 01 : Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 82.205 D contre 77.623 D l'exercice précédent, soit une variation de 4.582 D qui se détaille comme suit :

<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Valeur au 31/12/2016</b>	<b>Valeur au 31/12/2015</b>	<b>Variatio n</b>
	<b>6</b>	<b>5</b>	
<b>Logiciels informatiques</b>	82 205	77 623	4 582
<b>Total brut des immobilisations incorporelles</b>	<b>82 205</b>	<b>77 623</b>	<b>4 582</b>
<b>Amort. Des Logiciels informatiques</b>	61 372	57 337	4 035
<b>Total des amortissements</b>	<b>61 372</b>	<b>57 337</b>	<b>4 035</b>
<b>Total net des immobilisations incorporelles</b>	<b>20 833</b>	<b>20 285</b>	<b>547</b>

#### Note 02 : Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 13.803.108D contre 13.694.148 D l'exercice précédent soit une augmentation de 72.578 D. Cette augmentation se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Valeur au 31/12/2016</b>	<b>Valeur au 31/12/2015</b>	<b>Variation</b>
<b>Terrains</b>	3 368 630	3 368 630	0
<b>Constructions</b>	4 220 014	4 220 014	0
<b>Installations Techniques, Matériels et outillages</b>	1 468 308	1 438 271	30 037
<b>Matériels de transport</b>	447 554	451 460	-3 906
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	4 008 610	3 963 931	44 679
<b>Immobilisations en cours</b>	210 629	208 862	1 767
<b>Matériels de transport à statut juridique particulier</b>		42 980	
<b>Total brut des immobilisations corporelles</b>	<b>13 723 746</b>	<b>13 694 148</b>	<b>72 578</b>
<b>Constructions</b>	2 792 376	2 698 239	94 137
<b>Installations Techniques, Matériels et outillages</b>	1 077 968	1 011 787	66 181
<b>Matériels de transport</b>	321 949	309 073	12 876

Autres immobilisations corporelles	3 241 040	3 065 932	175 108
<b>Total brut des amortissements</b>	<b>7 433 334</b>	<b>7 085 031</b>	<b>348 303</b>
<b>Total net des immobilisations corporelles</b>	<b>6 290 411</b>	<b>6 609 117</b>	<b>-275 726</b>

**Note 03 : Immobilisations financières**

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2016 de 150.500 D.

Elle n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent et se détaille ainsi:

Désignation	2016	2015	Variation
Titres de Participations	150 000	150 000	-
Dépôts et cautionnements	500	500	-
<b>Total brut des immobilisations financières</b>	<b>150 500</b>	<b>150 500</b>	-
Provisions sur immobilisations financières	150 000	150 000	-
<b>Total net des immobilisations financières</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	-

**Note 04 : Stocks**

Cette rubrique accuse un solde au 31 décembre 2016 en brut de 42.658 D contre 27.270D au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 15.388 D.

Cette augmentation se détaille comme suit :

Stocks	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Fournitures de Bureaux	6 263	5 128	1 135
Articles d'Electricité	1 137	1 122	15
Articles de Plomberie	3 206	3 394	-188
Articles Mécanique	986	2 189	-1 203
Articles de Maçonnerie	252	322	-70
Articles de Peinture	1 027	1 717	-690
Articles de Soudure	327	1 149	-822
Produits d'Entretien	1 580	2 286	-706
Articles de Jardinage	77	35	42
Articles Photos et Régies	23 320	5 010	18 310
Articles de Menuiserie	789	547	242
Divers	3 694	4 371	-677
<b>Total brut des stocks</b>	<b>42 658</b>	<b>27 270</b>	<b>15 388</b>
Provisions	2 854	2 854	0
<b>Total net des stocks</b>	<b>39 804</b>	<b>24 417</b>	<b>15 388</b>

**Note 05 : Autres actifs courants**

Les autres actifs courants totalisent 920.579 D au 31 décembre 2016 contre 1.188.181 D soit une variation de 267.602 D qui se détaille comme suit :

Autres actifs courants	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Fournisseurs débiteurs Avances et acomptes	5 849	4 548	1 301
Personnel, avances et acomptes et fonds social	118 788	118 276	512
Etat, crédit d'impôt à reporter	146 994	174 909	-27 915
Opérations particulières avec l'Etat	0	0	0
Propriétaires comptes courants	47 437	40 020	7 417
Entraîneurs comptes courants	67 996	66 388	1 608
Jockeys comptes courants	25 645	26 604	-959
Tiers effets à recevoir	250	1 000	-750
Autres comptes débiteurs	27 974	22 770	5 204
Produits à recevoir	469 282	724 476	-255 194
Charges comptabilisées d'avance	10 363	9 190	1 173
<b>Total brut</b>	<b>920 579</b>	<b>1 188 181</b>	<b>-267 602</b>

**Note 06 : liquidités et équivalents de liquidités**

Cette rubrique totalise 195.205 D au 31 décembre 2016 contre un solde de 445.876 D soit une variation de 250.671 D qui se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Banques	194 076	443 899	-249 823
Trésorerie générale de Tunisie	483	477	6
Caisses	646	1 500	-854
<b>Total</b>	<b>195 205</b>	<b>445 876</b>	<b>-250 671</b>

**Note 07 : capitaux propres**

Les capitaux propres avant affectation totalisent 6.795.343 D au 31 décembre 2016 contre 7.818.292 D au 31 décembre 2015 soit une variation négative de 1.022.549 D qui se détaille comme suit :

Situation nette	31/12/2016	31/12/2015	Variation
<b>Fonds de réserve</b>	437 138	437 138	-
<b>Réserve pour fonds social</b>	135 297	115 293	20 004
<b>Subventions d'équipement nettes</b>	6 785 892	7 233 264	- 447 372
<b>Résultats reportés</b>	- 510 112	85 069	- 595 181
<b>Modifications comptables</b>	- 52 472	- 52 472	-
<b>Total</b>	<b>6 795 743</b>	<b>7 818 292</b>	<b>- 1 022 549</b>

Les subventions d'investissement se détaillent comme suit :

Subventions d'équipement	31/12/2016	31/12/2015	Variation
<b>Subventions d'équipement</b>	14 624 386	13 955 880	3 265 436
<b>Subventions d'équipement inscrites au résultat</b>	-7 594 310	-6 478 432	-1 115 878
<b>Subventions d'équipement nettes</b>	<b>7 030 076</b>	<b>7 477 448</b>	<b>-447 372</b>
<b>Subvention d'équipement provenant de l'affectation du résultat</b>	-244 184	-244 184	0
<b>Total</b>	<b>6 785 892</b>	<b>7 223 264</b>	<b>-447 372</b>

**Note 8 : Passifs non courants**

Passifs non courants	31/12/2016	31/12/2015	Variation
<b>Emprunts à plus d'un an/ leasing</b>	-	-	-
<b>Autres passifs financiers</b>	6 300	6 300	-
<b>Total</b>	<b>6 300</b>	<b>6 300</b>	<b>-</b>

**Note 9 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2016 un total de 206.118 D contre 167.512 D l'exercice précédent soit une variation de 38.606 D détaillée comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Fournisseurs d'exploitation	174 183	143 377	30 806
Fournisseurs effets à payer	-	-	-
Fournisseurs retenues de garantie	31 935	24 135	7 800
<b>Total</b>	<b>206 118</b>	<b>167 512</b>	<b>38 606</b>

**Note 10 : Autres passifs courants**

Les autres passifs courants totalisent 3.675.112 D au 31 décembre 2016 contre 1.318.613 D au 31 décembre 2015 soit une variation de 2.356.499 D détaillée comme suit:

Autres passifs courants	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Personnel, rémunérations dues	36 064	35 965	99
Personnel, oppositions	6 393	5 025	1 368
Provisions pour congés à payer	108 373	86 060	22 313
Etat, impôts et taxes	68 347	68 462	- 115
Etat, Impôts à liquider	-	18 081	- 18 081
Etat, TVA à payer	3 284	4 922	- 1 638
Eleveurs comptes courants	1 242 807	272 532	970 275
Propriétaires comptes courants	1 509 900	358 398	1 151 502
Entraîneurs comptes courants	83 509	55 395	28 114
Jockeys comptes courants	138 328	133 199	5 129
Organismes sociaux	126 526	119 190	7 336
Autres comptes créditeurs	116 604	35 965	80 639
Charges à payer	227 239	102 480	124 759
Produits constatés d'avance	7 739	19 409	- 11 670
compte d'attente	-	3 530	- 3 530
Provision pour risques et charges	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3 675 112</b>	<b>1 318 613</b>	<b>2 356 499</b>

**Note 11 : Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2016 à 5.819.930 D contre 9.025.396 D soit une baisse de 3.205.466 D qui s'analyse comme suit :

<b>Produits d'exploitation</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>Variation</b>
Subvention ATS	4 980 191	8 194 334	- 3 214 143
<b>Total subvention d'exploitation</b>	<b>4 980 191</b>	<b>8 194 334</b>	<b>- 3 214 143</b>
Quote-part subvention d'investissement	447 373	410 774	36 599
Autres produits d'exploitation (1)	382 767	360 040	22 727
Reprise sur provisions	-	-	-
Transfert de charges	5 759	54 077	- 48 318
Subvention taxe TFP	3 840	6 171	- 2 331
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>839 739</b>	<b>831 062</b>	<b>8 677</b>
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>5 819 930</b>	<b>9 025 396</b>	<b>- 3 205 466</b>

(1) Les produits d'exploitation se détaillent comme suit :

<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>Variation</b>
Locations buvettes et points de vente	20 511	18 216	2 295
Commission/ recours	250	-	250
Vente programmes	3 595	7 259	- 3 664
Participation engagement	190 295	171 161	19 134
Participation forfait	37 734	34 139	3 595
Location boxes	46 242	44 492	1 750
Participation droit de piste	10 590	10 950	- 360
Droit de licence	530	920	- 390
Participation amendes	47 320	40 980	6 340
Recettes diverses de l'Hippodrome	21 466	17 983	3 483
Recettes Sponsoring	4 234	13 940	- 9 706
<b>Total</b>	<b>382 767</b>	<b>360 040</b>	<b>22 727</b>

**Note 12 : Achat d'approvisionnements consommés**

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 433.898 D contre 478.445 D à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 44.547 qui se détaille comme suit :

Achats d'approvisionnements consommés	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Achats Carburant	54 270	63 538	- 9 268
Achats Produits d'entretien	3 155	3 008	147
Achats de Fournitures	28 495	28 866	- 7 623
Autres Achats Divers	2 771	3 311	- 540
Variation des stocks	- 15 388	10 947	- 4 441
Frais d'analyses biologiques	263 909	270 743	- 6 834
STEG & SONEDE	96 686	119 926	- 23 240
<b>Total</b>	<b>433 898</b>	<b>478 445</b>	<b>- 44 547</b>

### Note 13 : Charges de personnel

Les charges du personnel totalisent au 31 décembre 2016 1.747.839 D contre 1.750.214 D au 31 décembre 2015 soit une baisse 2.376 D qui s'analyse comme suit :

Charges de personnel	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Salaires et compléments de salaires	1 372 780	1 385 234	- 12 454
Charges sociales légales	253 838	250 987	2 851
Congés à payer (Variation)	22 313	5 503	27 816
Autres charges de personnel	97 356	120 757	-23 400
charges sociales liées à une modification comp	1 552	1 260	2 812
<b>Total</b>	<b>1 747 839</b>	<b>1 750 214</b>	<b>-2 376</b>

### Note 14 : Dotation aux comptes d'amortissement et provisions

Le solde de ce compte s'élève à 447.373D au 31 décembre 2016 contre 420.647D au 31 décembre 2015. Ce solde représente la dotation aux

amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015	Variation
<b>Dotation aux comptes d'amortissements</b>	451 572	410 774	40 798
<b>Dotation aux comptes de provisions</b>	16 333	9 873	6 460
<b>Total</b>	<b>467 905</b>	<b>420 647</b>	<b>47 258</b>

### Note 15 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 885.781 D au 31 décembre 2016 contre 968.431D au 31 décembre 2015 soit une baisse de 82.650D. Ces charges se détaillent ainsi :

Autres charges d'exploitation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
<b>Loyers et charges locatives</b>	45 393	34 807	10 586
<b>Entretien et réparation</b>	172 925	247 591	- 74 666
<b>Primes d'assurance</b>	52 179	31 168	21 011
<b>Personnel extérieur</b>	316 272	304 069	12 203
<b>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</b>	15 373	18 435	- 3 062
<b>Publicités, publications et relations publiques</b>	23 342	36 925	- 13 583
<b>Transports de biens et de personnel</b>	77 127	99 584	- 22 457
<b>Déplacements, mission et réception</b>	16 013	28 381	- 12 368
<b>Frais postaux et de communication</b>	23 196	21 757	1 439
<b>Services bancaires et assimilés</b>	2 537	2 502	35
<b>Autres services liées.modif.comptables</b>	9 500	1 742	7 758
<b>Grand prix du président</b>	16 785	27 745	- 10 960
<b>Achats coupes et prix</b>	6 417	11 543	- 5 126
<b>Dons et subventions</b>	38 014	20 330	17 684
<b>Impôts et taxes</b>	60 710	71 852	- 11 142
<b>Jeton de présence</b>	10 000	10 000	-
<b>Total</b>	<b>885 781</b>	<b>968 431</b>	<b>- 82 650</b>

**Note 16 : Parts des participants aux courses**

Les Parts des participants aux courses s'élèvent au 31 décembre 2016 à 5.863.945 D contre 5.849.412 D au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 14.533 D et se détaille comme suit:

Parts des participants aux courses	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Allocations des courses	3 852 079	3 885 995	- 33 916
Primes aux naisseurs	1 730 676	1 639 134	91 542
Courses des gouvernorats	280 905	287 783	- 6 878
Festivités hippiques	-	4 750	- 4 750
Promotion course international	285	31 750	- 31 465
<b>Total</b>	<b>5 863 945</b>	<b>5 849 412</b>	<b>14 533</b>

**Note 17: Charges financières nettes**

Les produits financiers nets totalisent au 31 décembre 2016 un montant de 10.486 D contre 54.736 D au 31 décembre 2015 soit une baisse de 44.250 D qui se détaille comme suit :

Charges financières nettes	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Pertes de change	- 2 519	-	- 2 519
Produits financiers	13 005	54 659	- 41 654
Gains de change	-	77	- 77
<b>Total</b>	<b>10 486</b>	<b>54 736</b>	<b>- 44 250</b>

**Note 18 : Note sur l'état des flux de trésorerie :**

L'état des flux de trésorerie a été établi selon le modèle autorisé. Les chiffres relatifs à l'exercice 2016 ont été déterminés comme suit:

- Les montants correspondants aux amortissements et aux provisions, quote-part des subventions d'investissement inscrite au résultat de l'exercice sont obtenus directement à partir de l'état de résultat et de ses notes explicatives.

- Les montants correspondants aux variations des autres actifs, des dettes fournisseurs et autres dettes sont déterminées par différence entre le solde duposte au 31/12/2015 et celui arrêté au 31/12/2016.

L'état des flux de trésorerie au titre de l'exercice 2016 montre ce qui suit :

Rubrique	Montant
<b>La trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>1 183 065</b>
<b>La trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-912 811</b>
<b>La trésorerie affectée aux investissements</b>	<b>-113 543</b>
<b>La trésorerie affectée aux activités de financement</b>	<b>20 004</b>
<b>La trésorerie disponible au 31/12/2015</b>	<b>195 205</b>

**Note 19 : Engagements hors bilan :**

❖ **Crédit de trésorerie :**

Il s'agit d'un crédit de 3 million de dinars octroyé par la société des courses au prêt de la Trésorerie générale de Tunisie avec un taux d'intérêt de 5% sur une durée de remboursement de 36 mois à partir du mois d'avril 2019 et ce ci pour financer le déficit budgétaire de l'année 2016 à cause de l'article 19 de la loi de finance 2016 qui a pour objet l'imposition des jeux de pari sur les chevaux (retenue à la source de 25% ) et qui a engendre une baisse de 45 % du quote part de la société relative au recette réalisé sur les jeux de pari organisé par l'agence nationale de solidarité .

Montant de crédit	Intérêt	Totale a rembourser
3 000 000	444 429	3 444 429